## se Départemental du Travail des Alpes-Maritimes

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT

NICE

A TE le 13 JUIL Bà remplir en double expédition par l'employeur

Nom, profession et adresse de l'employeur :

AVIS FAVORABLE à la

Visa:

délivrance a uno carto d'identité de Travailleur | AGRICO

& validité NORMALE

Merseille, le 34 .411 4 Le Directeur de l'Office Régional du Travais

Monsieur Maurice BUDD, Propriétaire du Domaine de CRAND

N. Cinscription au Registre du Commerce ou au Registre des Métiers BONHOMME,

à ST. MARTIN-de-CRAU (B. du R.)

s'engage à occuper le travailleur étranger ci-dessous désigné lorsque celui-ci sera en nossession d'une carte d'identité de travailleur

Nom de l'employé KOSTENBAUM

Nate et lieu de naissance 21 Mars 1905, à Sienawa (Pologne)

Prénoms Abraham Nationalité polonaise

Le Chef de Section, 25

Adresse actuelle NICE, 16, me d'Angleterre, 16

Marié oui Nombre d'enfants deux

téressé sera o upé en qualité de <u>ouvrier agricole</u> nent l'emploi)

(Stipuler une durée de 3 mois minimum ou 12 mois maximum)

au salaire de (1)

Est entré en France le en 1930

L'intéressé possède une carte d'identité de travailleur n°\_\_\_\_\_

délivrée à.....

portant la profession de:

ou une carte d'identité de non travailleur n° 40-CS06934

délivrée à Nice, valable : 7/4/1945 le

Légalisation de la signa-

ture de l'employeur par le

Signature de l'employeur :

AVIS AVORABLE à la delivranca d'un curto d'identito

de Traveilleur NO PIECE à validité NORMALE.

(1) Cet emploré recevra le salaire prévu pour sa categorie par la conven-

tion collective de travail en vigueur ou, à défaut, le salaire normal et courant de la catégorie pour la profession et la région. En conséquence, cet employé re-

cevra un salaire de ...... ..... (par heure, par

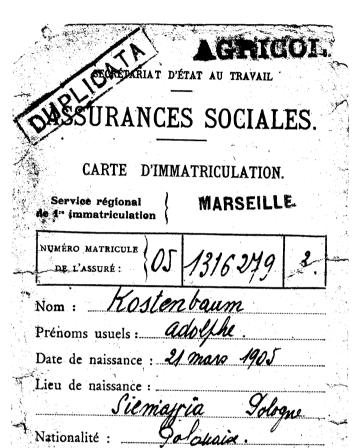
jour, par semaine en par mois).

Marsaille, lo\_\_\_\_\_ Le Directour de l'Office Régional de Travail M BAINK THE CH. O'CHINAS

POWR LEPR TETT THE SALE & CONTINUES AND

nempeut donner un avis favorable service n'a pu, malgré tous ses efforts, conséquence, la présente demande est a besoin. d'occuper pour l'emploi signalé des

AVIS TRES IMPORTANT AUX EMPLE que dans le cas où l'employeur qui désire prend se procurer le personnel de nationalité françaisse. considérée comme l'indication que l'établissement dem postulants français en chômage.



L'assuré a été immatriculé
dans l'assurance (1):

à la date du
avec effet du

Le Directeur du Service régional
des Assurances sociales,